

# Accompagnant Éducatif et Social – DEAES

## Diplôme de niveau 3

### ⌚ DURÉE

**Titre RNCP 36004**

**1 an de formation alternant cours et stage**

- › 546 heures de formation + 21 heures de préparation à l'AFGSU (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence)
- › 840 heures de stage (formation initiale)
- › 140 heures de stage (en activité professionnelle)

### ⚙️ PRÉ-REQUIS

Aucun diplôme n'est exigé pour s'inscrire à la sélection

**Conditions d'admission**

Sont admis de droit en formation :

- › Les candidats ayant un diplôme mentionné en annexe V de l'arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 2021
- › Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- › Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du DEAES
- › Ces candidats bénéficient d'un entretien de positionnement avec le centre de formation avant l'entrée en formation

Les candidats non admis de droit doivent satisfaire aux épreuves suivantes :

- › Une première sélection se fait sur dossier par une commission d'admission
- › Les candidats dont le dossier a été retenu présentent une épreuve orale d'admission comprenant un entretien avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel, à partir d'un document préalablement renseigné par le candidat lors de son inscription (durée : 30 minutes). Cette épreuve porte sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation médico-sociale

**Les dates et règlement de sélection, les modalités des épreuves et les coûts sont consultables sur notre site :**

<https://www.ireis.org/admission/>

### 💰 FINANCEMENT

- › La voie directe (en fonction de la situation financière de l'étudiant ou de sa famille, des bourses d'étude peuvent-être attribuées par la région Auvergne-Rhône-Alpes.)
- › La voie de l'alternance : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, CDD...
- › La voie de la formation continue
- › La voie de la Validation des Acquis de l'Expérience – VAE

**Coût de la formation en formation continue : 6 699 €**  
Frais de sélection : 50 €

### Objectifs de la formation

- Proposer, par le biais de l'alternance, des connaissances et des expériences visant à acquérir et développer des compétences transférables sur les terrains professionnels
- Favoriser les apprentissages par le biais de méthodes et d'outils pertinents et innovants
- Accompagner chaque apprenant dans son parcours et son processus de formation dans des espaces collectifs et individualisés

### Contenus de la formation et/ou Déroulé pédagogique

- **Bloc 1** : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112 h)
- **Bloc 2** : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle, dans le respect des personnes et des règles d'hygiène et de sécurité (91 h)
- **Bloc 3** : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne (105 h)
- **Bloc 4** : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147 h)
- **Bloc 5** : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91 h)
- **AFGSU** (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence) (21 h)

### Méthodes pédagogiques

La pédagogie active de l'alternance demande une forte implication des apprenants. Cours magistraux, études de cas, mise en situation et immersion professionnelle.

### Dispenses, Allègements - Accessible ou pas en blocs de compétences

- Lors de son inscription en formation, le candidat peut faire une demande d'allègement et ou dispense, selon ses acquis et son expérience professionnelle. Certains diplômes donnent droit à des allègements de formation voire des dispenses de certification (arrêté du 30 août 2021). Des situations particulières permettent aussi de bénéficier d'un allègement de formation sur décision d'une commission pédagogique de l'ENSEIS Intervention Sociale.
- Consultez sur le site internet le Protocole d'allègements et dispenses de la formation.
- Ce diplôme est accessible en blocs de compétences et par la VAE.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

### Débouchés et principaux lieux d'intervention

**L'Accompagnant éducatif et social peut intervenir :**

- Au domicile de la personne
- En établissement social ou médico-social
- Dans des structures d'accueil de la petite enfance
- Dans des établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles

### Modalités d'évaluation et de certification

- La formation est sanctionnée par le Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social
- La certification est enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles
- Arrêté du 30 août 2021 relatif au Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social
- Chaque bloc de compétences est certifié par des évaluations de stage et des épreuves écrites et/ou orales dans le centre de formation qui dispense la formation

### CONTACT & INSCRIPTION

**Établissement dispensant la formation :**

- › **Annecy (74)**  
kueny.caroline@enseis.fr
- › **La Ravoire (73)**  
hermitte.alana@enseis.fr

- › **Firminy (42)**  
mekaooui.assia@enseis.fr
- › **Bourg en Bresse (01)**  
simonet.jocelyne@enseis.fr